

PROCÉDURE EN MÉDECINE LIBÉRALE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS (Covid-19)

DÉFINITION DES STADES

La Nouvelle-Calédonie a été décrétée en stade 3 par le Président du Gouvernement le 19 mars 2020.

La DASS, en association avec le CDOM, travaille d'ores et déjà à l'élaboration de différentes conduites à tenir. L'objectif est de protéger les personnes vulnérables, soignants compris.

INFORMATIONS SUR LE CORONAVIRUS

Le site [CORONACLIC](#) réalisé par le collège des médecins généralistes de France doit être consulté avant toute chose par tous les acteurs de santé du territoire. Il est mis à jour régulièrement.

Le site [ANTIBIOCLIC](#) réalisé par le spif, le CNGE et le collège de la médecine générale, a un onglet spécifique COVID-19.

Le site de la [DGS-Urgent](#) actualise les données épidémiologiques et les mesures adaptées.

ATTENTION, les recommandations sont celles qui s'appliquent en France.

PRÉAMBULE

Ces recommandations n'ont pas pour but d'imposer des pratiques aux médecins libéraux, mais bien de leur être une aide pratique pour organiser leur cabinet. C'est pour cela que nous allons d'abord débiter par des « grandes lignes » avant de les détailler plus en détails.

GRANDES LIGNES

- Isoler les patients présentant les symptômes du COVID-19 des autres patients.
- Éviter que les patients présentant les symptômes du COVID-19 aient des contacts trop rapprochés et puissent infecter d'autres personnes.
- Protéger les soignants, et le secrétariat.
- Nettoyer le cabinet pour éviter la diffusion du COVID-19.

Fiche 1 - S'ORGANISER AU CABINET

ORGANISATION DU PLANNING (affiche 1)

- **Prioriser les urgences, y compris pour les spécialistes: consigne de ne consulter qu'en cas d'urgence, le but est de limiter le risque de diffusion au sein du cabinet**
Message téléphonique sur le répondeur
- **Mettre en place 2 filières de consultation** (« propre » et « sale »):
 - une pour les cas suspects covid-19, le matin ou l'après-midi (fonction de la logistique de dépistage), ou une plage en début de matinée et une plage en début d'après-midi, en fonction de vos possibilités
 - une tout venant pour les cas non-suspects covid-19
- **En cas de consultation sur RDV:** faire un « tri téléphonique » pour regrouper les patients suspects sur une même plage horaire
Ex: filière « propre » le matin et filière « sale » l'après-midi
Proposition: pour le « tri téléphonique » il est possible d'utiliser le calcul du score « cas suspect » (cf. doc 2A)
- **Visites à domicile:** à limiter au maximum, avec protection adéquate.
- **Affichage des horaires et des filières à l'entrée du cabinet.**

Fiche 1 - S'ORGANISER AU CABINET (suite)

ORGANISATION DE L'ATTENTE AVANT DE RENTRER EN SALLE D'ATTENTE

En fonction de l'agencement du cabinet, il pourra être demandé au patient suspect covid-19 :

- d'attendre dehors (en étant isolé du reste de la population, si possible mettre des chaises),
- d'attendre dans sa voiture.

En l'absence de secrétariat, un système de numéro ou une feuille, permettant de définir l'ordre de passage, peut être utile.

Si les moyens le permettent ces patients devront porter des masques.

ORGANISATION DE LA SALLE D'ATTENTE (affiches 2, 3 et 4)

Séparer la salle d'attente en 2 espaces dès l'entrée, l'un pour les cas suspects covid-19, l'autre pour les cas non suspects.

Éviter les contacts :

- laisser la porte d'entrée ouverte sur la salle d'attente,
- ne pas laisser les patients sonner à la porte ni actionner la poignée

Limiter le nombre de patients dans la salle d'attente :

- écarter et limiter le nombre de sièges, prévoir un intervalle de 1 m minimum entre chaque patient.
- marquer au sol par du scotch de couleur les périmètres définis.
- n'accepter qu'un accompagnant, si indispensable dans la salle d'attente.

Afficher sur la porte d'entrée le nombre maximal de patients admissibles en salle d'attente, en fonction de la capacité de la pièce. Pour les patients excédant ce chiffre, file d'attente à l'extérieur en respectant la distance de sécurité de 1 m entre chaque personne.

Faire du vide : enlever les revues, les jeux, tout objet décoratif. Laisser les affiches d'informations sur les mesures barrière. Ne pas laisser de solution hydroalcoolique, ni mouchoirs en boîte à libre disposition.

Lavage des mains recommandé dès l'arrivée au cabinet en laissant l'accès au lavabo ouvert sur la salle d'attente. Afficher un rappel de la procédure de lavage de mains. (affiche 6)

Sécuriser les savons. Ne pas laisser de serviette en tissu.

Aérer la pièce en permanence et **décontaminer** toutes les surfaces de contact (poignées de portes, accoudoirs, sièges, etc.) au moins trois fois par jour.

Fiche I - S'ORGANISER AU CABINET (suite)

ORGANISATION DU BUREAU DE CONSULTATION

Éviter tout face à face avec le patient :

- Installer une ou deux **chaises** ou **tabourets en plastique** à 1 m minimum du bureau du médecin, en position perpendiculaire au bureau (de profil).
- Interposer un écran/une cloison sur le bureau.

Débarrasser le **bureau** de tout objet inutile.

Mettre un film plastique sur le **clavier** de l'ordinateur.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Installation du patient

Le patient ne touche pas la poignée : le médecin ouvre la porte et invite à entrer (affiche 4)
Limiter à un accompagnant maximum, si indispensable.

Carnet de santé : NON ACCEPTE sauf nécessité.

Examen du patient : sur la chaise. Si impossible, le laisser s'installer sur la table d'examen.

Limiter la prise de TA aux patients présentant des critères de gravité.

Encaissement : demander au patient de déposer les espèces ou les chèques dans une boîte dédiée. Privilégier le paiement par carte ou chèque.

Sortie du patient : le médecin ouvre la porte.

Hygiène :

- Décontaminer la chaise et la table d'examen après chaque patient suspect de covid-19.
- Désinfecter le stéthoscope, le tensiomètre et le saturomètre après chaque patient suspect de covid-19.
- Décontaminer les surfaces de contact 2 à 3 fois par jour.

RENOUVELLEMENT D'ORDONNANCES DES PATIENTS DITS « CHRONIQUES »

Réaliser des prescriptions d'une durée de **trois mois, si possible**.

Effectuer un renouvellement d'office en pharmacie si le patient est stable. Les pharmaciens seront prochainement habilités à renouveler les ordonnances au-delà de la période de leur validité. Vous en serez informé.

PRESCRIPTION D'AINS/CORTICOÏDES/ASPIRINE

Pathologie aiguë : Ne plus traiter par AINS et/ou CORTICOÏDES PO et/ou ASPIRINE à dose anti-inflammatoire lors de situations aiguës.

Pathologie chronique : Ne pas arrêter les traitements de fond (cf fiche recommandations spécialistes).

Fiche 2 - PROTECTION DES SOIGNANTS EN LIBÉRAL

PRATICIEN

ATTENTION, PENSEZ À SÉCURISER VOS « STOCKS » CAR RISQUE DE VOL ACCRU

Masque

Le stock de masques est limité. Une commande importante est en cours, mais nous devons considérer qu'une rupture d'approvisionnement est une éventualité.

Le port de masque doit donc respecter scrupuleusement les indications. Dans la mesure du possible port de masque permanent.

Dans le respect strict des recommandations de la SF2H (Société Française d'Hygiène Hospitalière), en situation de contraintes sur les stocks de matériel. Suivre le tableau si dessous.



PROXIMITÉ AVEC UN PATIENT SYMPTOMATIQUE	PATIENT <u>AVEC</u> MASQUE (source du virus contrôlée)	PATIENT <u>SANS</u> MASQUE
Supérieure à 2 mètres	Pas de masque	Pas de masque
Entre 1 et 2 mètres	Masque chirurgical	Masque chirurgical
Moins d'un mètre, incluant des soins directs	Masque chirurgical	Masque FFP2
Dans la pièce lors de procédures à génération d'aérosols	Masque FFP2	Masque FFP2

SECRÉTAIRE ou ASSISTANT MÉDICAL

- Favoriser le télétravail par transfert de ligne.
- Mise à distance physique (plus d'un mètre) de la secrétaire, plus écran interposé (plexiglas, vitre...). Interposer une table entre le patient et la secrétaire.
- Port de **masque chirurgical**.
- **Blouse** fortement recommandée mais non obligatoire.

DÉSHABILLAGE (praticien et secrétaire/assistant)

Au cabinet: déposer la blouse dans une poche ou une bassine, désinfecter les chaussures, se laver les mains et le visage à l'eau savonneuse puis remettre ses vêtements civils (rangés dans un local clos).

À la maison: prendre une douche avec shampoing capillaire quotidien avant reprise de la vie quotidienne.

Laver la tenue 30 min. à 60°.

Fiche 3 - HYGIÈNE-ENTRETIEN DU CABINET

RAPPEL

- le lavage des mains 30 sec. à l'eau et au savon est aussi efficace que la SHA.
- en cas d'utilisation exclusive de SHA : penser à se laver les mains toutes les heures
- préserver la SHA pour les visites à domicile

PRODUITS DÉCONTAMINANT

- SURFANIOS : 1 sachet pour 8 L d'eau
- si pénurie, avec de la JAVEL : 1 volume de javel pour 4 volumes d'eau (avec javel concentrée à 2,6 %)

Remarque : la préparation est stable 24 h. En faire une nouvelle tous les jours.

TOUS LES JOURS

- Nettoyer le sol avec détergent de grande surface, ou avec Surfanios ou Javel, puis rincer
- Aérer

AU MOINS 2 à 3 FOIS PAR JOUR

Les surfaces de contact (poignées de porte, interrupteurs, téléphones, bureaux, souris, lavabos, robinet, toilettes...) avec Surfanios ou javel.

ENTRE CHAQUE PATIENT SUSPECT DE COVID-19

Nettoyer : Stéthoscope, saturomètre, tensiomètre, thermomètre, chaise, table d'examen, plan de travail, chariot de soins.

Utiliser les solutions ci-dessus.

Ne pas utiliser de solution hydroalcoolique pour autre chose que le lavage des mains.

Fiche 4 - ORIENTATION DES PATIENTS SUSPECTS DE COVID-19

Attention, les consignes de prise en charge et orientation seront soumises à modification en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nous vous demandons de vérifier régulièrement les recommandations de la DASS NC.

Lieux de prélèvements :

Pour la province sud : le centre de prélèvement se situe au Médipôle.

Pour la province Nord : le centre de prélèvement se situe au CHN de Koné, Poindimié et Koumac.

Pour la province des Iles Loyauté : les CMS se chargent de faire les prélèvements.

Tous les prélèvements sont analysés au CHT.

Pour qui prescrire un prélèvement :

Seul les patients « cas suspects » nécessitent un prélèvement naso-pharyngé. Merci de vous référer à la définition de cas suspect du document n°2 annexé à l'arbre décisionnel. En effet, cette définition de cas suspect pourra être amenée à évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Procédure de prescription :

Un patient ne pourra pas se présenter à un centre de prélèvement sans une **prescription médicale ET la déclaration obligatoire du COVID-19**(fiche MDO).

Organisation du prélèvement :

Pour la province sud, afin de permettre une bonne organisation du parcours de prélèvement, merci de prendre rendez-vous pour votre patient au numéro professionnel 209976.

Pour la Province des Iles et la province nord, après prescription, merci de diriger le patient, vers le lieu de prélèvement le plus proche.

Obtention des résultats :

Les résultats seront transmis au centre de régulation COVID-19. Il se chargera de contacter le professionnel prescripteur pour l'informer et le patient afin de lui donner la conduite à tenir.

ATTENTION :

Lorsque vous orientez un patient « cas suspect » vers le centre de prélèvement. Prévenez le patient de son mode d'isolement en attente des résultats.

Milieu sanitaire ou auto-isolement à domicile (cf. arbre décisionnel).

S'il est placé en auto-isolement à domicile, merci de lui transmettre la fiche « auto-isolement à domicile ».

EN ARRIVANT

Appelez au _ _ _ _ _

Ne pas monter / ne pas sonner

Merci de patienter à l'extérieur, je vais vous recevoir

RESPECTEZ UNE DISTANCE DE SECURITE D'UN MÈTRE ENTRE VOUS

HORAIRES POUR CONSULTATIONS CORONAVIRUS

Si vous avez de la fièvre, ou de la toux, ou une difficulté à respirer,
que vous pensez souffrir d'une infection à coronavirus,
présentez-vous au cabinet :

entre _ _ h _ _ et _ _ h _ _ **et** _ _ h _ _ et _ _ h _ _

CONSIGNES À RESPECTER EN SALLE D'ATTENTE

Le nombre maximal de personnes dans cette salle d'attente est limité à 4
(2 dans chaque partie)

Respectez 1 mètre de sécurité entre vous.

Au-delà de ce nombre, merci de patienter à l'extérieur.

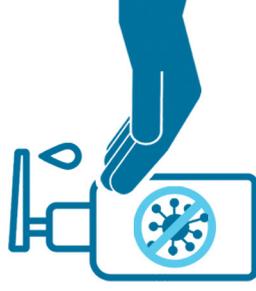
Attendez qu'une place se libère pour entrer.

**À votre entrée, merci de vous laver les mains, dans les toilettes
puis de vous asseoir sans rien toucher dans la salle.**

LES GESTES BARRIÈRES



Minimum 20 sec.



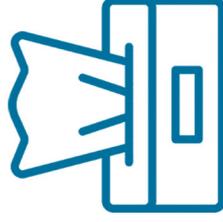
Utilisez un gel
hydroalcoolique



Restez à distance
des gens malades



Toussez ou éternuez
dans votre coude



Jetez immédiatement
après usage



Évitez bise et
serrage de mains

NE TOUCHEZ PAS À LA SONNETTE SVP



NE TOUCHEZ PAS À LA POIGNÉE SVP



Comment bien se laver les mains ?

Pour se protéger et protéger les autres, il est important de se laver les mains **toutes les 2 heures et au besoin, à l'eau et au savon pendant 20 secondes minimum.**



1) Je retire mes bijoux et mouille mes mains



2) Je prends du savon



3) Je frotte les paumes



4) Le dessus des mains



5) Entre les doigts



6) Les pouces



7) Les ongles



8) Les poignets



9) Je rince et j'essuie